

Rapport annuel 2002

La commission d'éthique s'est réunie à 3 reprises cette année. Les points qui ont été abordés ressortent autant de la nécessité de connaître en profondeur le mode de fonctionnement de **DeltaLink** que de questions purement éthiques. La CE a pensé que c'était un préalable à son travail.

La dernière séance a eu lieu en présence de M. Gilbert Cujean.

Grâce à une documentation précise et des explications claires, la CE a maintenant une idée plus précise des problèmes que peut rencontrer DeltaLink, de sa clientèle, de ses fournisseurs, des contacts, du comment de ses contacts, du feed-back aux entreprises donatrices, de l'impact de Genilem. Sur tous ces points la CE n'a rien à redire et apprécie que le Comité ou un groupe ad hoc s'en préoccupe comme de la labellisation ou la formation d'utilisateurs en informatique sur place ou sous forme de stages ici.

La CE a vu avec plaisir dans le budget qu'il était prévu soit de se rendre sur place soit de mandater une organisation déjà en Afrique pour voir comment les choses se passent.

Sur les questions plus essentiellement éthiques, le commerce équitable soulève des épines contre lesquelles la CE, le Comité, DeltaLink en général ne voient pas encore comment se prémunir. La principale actuellement est le recyclage ou tout simplement que deviennent les ordinateurs vendus une fois qu'ils sont inutilisables? La sensibilité des 3 membres de la commission n'est pas uniforme, mais il est ressorti que pour la renommée de DeltaLink, il fallait voir si une sensibilisation pouvait être faite sur place ou à travers les contacts et les stagiaires ici. Le but n'est certainement pas de prendre en charge l'élimination, mais de faire progresser la prise de conscience des utilisateurs. La Commission d'éthique est aussi consciente que l'aide à trouver des solutions est indispensable, mais que tant que DeltaLink ou une autre organisation ne peut offrir une idée de solution. la priorité est mise sur la possibilité d'offrir des outils d'aide au développement à travers les ordinateurs, et non sur la conscientisation au problème de l'élimination.

Février 2003

La commission d'éthique : Marcel Gorgé
 Didier Dériaz
 Dominique Bucher-Simond